

Sujet : [INTERNET] Méthanisation GAEC Soleil Levant

De :

Date : 08/04/2024 14:12

Pour : pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Monsieur le préfet,

La mise en place d'une unité de méthanisation au sein du GAEC du Soleil Levant présente plusieurs avantages positifs mis en exergues dans le dossier de présentation du projet dont notamment :

- **Valorisation des déchets agricoles*** : La méthanisation permet de valoriser les effluents d'élevage transformant ainsi ces déchets en une source d'énergie renouvelable.
- **Production d'énergie renouvelable*** : L'unité de méthanisation produit du biogaz, une énergie renouvelable. Cela réduit la dépendance aux énergies fossiles et contribue à la transition énergétique vers des sources plus durables.
- **Réduction des émissions de gaz à effet de serre** : La méthanisation permet de capturer le méthane produit par la décomposition des déchets organiques, un gaz à effet de serre potentiellement plus nocif que le dioxyde de carbone. En utilisant le biogaz comme source d'énergie, on évite également l'émission de méthane dans l'atmosphère, contribuant ainsi à la lutte contre le changement climatique.
- **Fertilisant organique** : Le digestat est riche en éléments nutritifs et peut être utilisé comme engrais organique pour améliorer la fertilité des sols, réduisant ainsi la dépendance aux engrais chimiques et favorisant une agriculture plus durable.

En résumé, la mise en place d'une unité de méthanisation au sein du GAEC du soleil levant présente des avantages significatifs tant sur le plan environnemental qu'économique, contribuant à une agriculture plus durable et à une transition vers des sources d'énergie renouvelables.

Ainsi, j'apporte tout mon soutien à ce projet et espère que vous saurez reconnaître l'importance de soutenir un projet tel que celui-ci afin de pérenniser l'agriculture française.

Bien cordialement,

Sujet : [INTERNET] Avis favorable projet methanisation

De :

Date : 08/04/2024 15:47

Pour : "pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr" <pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr>

Bonjour

En tant que technicien agricole, je vois beaucoup d'avantages à ce projet:

-remplacement de l'engrais chimique par le digestat, il faut actuellement avec de l'engrais 3 unités pétrole pour fabriquer une unité azote.

-Valorisation de cultures dérobées, certes exportées pour la metha, mais n'oubliez pas que l'on exporte pas la partie souterraine qui sera restitué au sol pour améliorer le fonctionnement biologique et redonnera les minéraux qu'elle aura capté pour la culture suivante.

-baisse de l'odeur des effluents, le méthane une fois capté ne se retrouve pas dans le digestat final.

-les nitrates captés par les cultures dérobées ne seront pas lessivés pour se retrouver dans la rivière voisine.

-gaz local plutôt que provenant de pays étranger, sujet important au vu de la situation géopolitique actuelle.

Les agriculteurs n'ont pas eu par le passé que comme mission de nourrir la population, on utilisait le bois, le lin, le chanvre, la laine... la methanisation est une évolution technique intéressante pour valoriser les sous produits de l'agriculture.

Nous consommons tous du gaz, je préfère le gaz provenant de la methanisation plutôt que de pays parfois démocratiquement douteux.

Merci

Envoyé depuis mon appareil Galaxy

Sujet : [INTERNET] Avis enquete publique projet methaniseur Héric

De :

Date : 08/04/2024 16:34

Pour : "pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr" <pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr>

Monsieur le préfet,

En tant que résidente sur la commune d'Héric, je souhaite donner mon avis à votre enquête.

Je suis opposée à l'unité de méthanisation portée par le GAEC du soleil levant.

- Ce projet se situe près du canal de Nantes à Brest
- Il pose problème au niveau de l'aire d'alimentation de captage du Plessis Pas Brunet.

Je suis surprise de ce projet local qui n'utilisera pas les seules déjections animales mais nécessitera pour fonctionner notamment la production de maïs, hors cette céréale a besoin d'eau pour se développer. Cette culture contribue de manière significative à l'érosion hydrique.

Il est plaisant de constater que les 390 vaches de l'exploitation ne bénéficieront même pas des hectares de l'exploitation, pas de pâturage. Elles resteront 100% du temps en bâtiment. Bienvenue au bien être animale.

De plus si le biogaz est une énergie renouvelable, sa production et son utilisation engendrent toutefois des rejets polluants dans l'atmosphère. La qualité du digestat est tributaire de la nature des déchets organiques traités et de la qualité du tri des déchets effectué au départ.

Qui s'occupe de surveiller que ces opérations se déroulent correctement ?

Aujourd'hui à l'heure de la détérioration du climat, sécheresse en été, inondation en hiver. Il ne peut pas être question de se lancer dans des projets pareils. Il ne s'agit pas que d'une valorisation des déchets d'une exploitation surdimensionner mais en aussi de production végétale supplémentaire pour alimenter le système. On maintient les vaches en bâtiment et on produit des végétaux pour alimenter le méthaniseur.

Les terres agricoles doivent être réservées à la production agricole. Quid des manifestations récentes des agriculteurs

Je vous demande d'arrêter ce projet et d'émettre un avis défavorable.

Sujet : [INTERNET] Opposition projet méthanisation

De : f

Date : 08/04/2024 17:17

Pour : pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Bonjour

Je m'oppose au projet de méthanisation de la commune d'Héric pour les conséquences qu'il engendrerait sur l'environnement.

Merci de prendre en compte cet avis lors de votre décision du 12 avril.

Cordialement,

Sujet : [INTERNET] Methanistion heric

De :

Date : 08/04/2024 17:57

Pour : pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Bonjour

Je désapprouve ce projet

Et je dis non à la methanisation sur héric.

Trop dangereux pour nos sols.

Merci de prendre en compte cet avis défavorable au projet.

Envoyé depuis l'application Mail Orange

Sujet : [INTERNET] PROJET DE METHANISATION A PROXIMITE ACC DE NORT SUR ERDRE

De :

Date : 08/04/2024 18:52

Pour : pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

AVIS DÉFAVORABLE

Nous sommes **contre ce projet** et nous basons, en premier lieu, sur les sur les déclarations faites par l'exploitant sur son projet :

- **Nuisances sonores importantes** des équipements de l'unité de méthanisation et du trafic routier à minimum doublé,
- **Nuisances olfactives importantes**, dont l'exploitant explique qu'il va essayer de réduire techniquement l'impact côté Canal distant de quelques centaines de mètres
- **Des vibrations**
- **Des émissions lumineuses constantes**
- **Des rejets dans l'air** : gaz à combustion et dioxyde de carbone
- **La production de déchets dangereux** : charbon actif usagé, DIB, huiles usagées selon la déclaration du futur exploitant
- **Des risques sanitaires** déclarés dans sa demande d'enregistrement pour une installation classée pour la protection de l'environnement
- **Des risques d'incendie, d'explosion, d'intoxication, d'anoxie, pollutions** : risques informés par le Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire sur son site internet.

De plus il faut prendre en compte les points suivants :

- projet prévu sur et à proximité immédiate de zones Réserves Naturelles ou zones Humides Protégées
- Financement sur fonds publics des adductions de gaz avec impact sur les chaussées

Comment accepter un tel projet dans cet environnement protégé alors même que le retour d'expérience sur ce type de réalisation fait apparaître des résultats très controversés !!!

Sujet : [INTERNET] Société SAS ENERGIES 2 L'ELEVAGE à HERIC : unité de méthanisation - consultation publique

De :

Date : 08/04/2024 19:01

Pour : pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

J'ai lu avec attention le dossier et le projet annexé concernant la consultation publique du projet d'unité de méthanisation de la Société SAS ENERGIES 2 L'ELEVAGE à HERIC.

J'émet un avis **Favorable** à ce projet.

Nous avons un besoin urgent d'énergie verte, nos agriculteurs doivent être soutenus pour ce projet.

Cette installation va générer que des aspects positifs :

- La production de gaz « vert » profitera avant tout à des habitants locaux
- Réduction des engrais chimiques sur les cultures
- Les effluents méthaniers sentiront moins
- L'installation se situera à la ferme, dans le prolongement de l'exploitation, ces matières étant produites sur place, cela n'engendrera pas de transports supplémentaires comme je peux le lire sur les avis défavorable;
- Par ailleurs, l'emplacement de l'unité de méthanisation a été placé à un endroit générant le moins de visibilité possible pour le voisinage et le moins de transports de matières au sein de l'exploitation,
- Le digestat remplacera une grande partie des engrais industriels,
- De plus ce projet permettra de consolider les revenus de cette exploitation, étant donné les difficultés du marché de la filière laitière, celui-ci participera à la transmission futures de nouvelles générations.

Les 2 associés du GAEC du Soleil Levant sont courageux d'entreprendre ce beau projet d'unité de méthanisation, ils sont visionnaires, en phase avec leur temps et les enjeux afin de nous permettre d'atteindre notre objectif de non usage d'énergie fossile en 2050.

Bien cordialement,

Sujet : [INTERNET] OPPOSITION à la création d'un Centre de méthanisation à Héric pour ses conséquences

De :

Date : 08/04/2024 19:14

Pour : "pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr" <pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr>

Objet : Demande d'enregistrement présentée par SAS ENERGIES 2 L'ELEVAGE pour l'autorisation d'exploiter une unité de méthanisation sur la commune d'Héric au lieu-dit La Cormerais.

Ouverture d'une consultation publique.

Je suis en OPPOSITION COMPLETE à cette création non loin de l'Aire d'Alimentation du Captage du Plessis Pas Brunet à 550 mètres, donc de l'épandage du digestat dans cette zone protégée. Ceci n'est qu'un seul des nombreux arguments contre.

Toutes les communes environnantes souffrons déjà d'une très mauvaise qualité de l'eau.

Il n'est pas possible d'empoisonner l'eau et l'air un peu plus cette grande population de plusieurs communes !

La solution (que bcp n'entendent pas) : CONSOMMONS MOINS D'ENERGIE

Cordialement,

[INTERNET]

Sujet : [INTERNET]

De :

Date : 08/04/2024 19:55

Pour : "pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr" <pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr>

Non à l'usine à gaz, ...que retire t'on ou pourquoi réitérer tant de dégradations!!!

Trouvons d'autres solutions!!

Envoyé à partir de [Outlook pour Android](#)

Sujet : [INTERNET] SAS ENERGIES 2 L'ELEVAGE

De :

Date : 08/04/2024 19:57

Pour : "pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr" <pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr>

Bonjour,

Habitant directement impacté par la nappe phréatique de Nort sur Erdre, co-proprétaire de terrains étant exploités par la coopérative agricole ciblée et ayant participé à la réunion d'information, je **souhaite soutenir ce projet** pour les points suivants:

1. Réduction des émissions de gaz à effet de serre : La méthanisation permet de valoriser les déchets organiques et de produire une énergie renouvelable, contribuant ainsi à réduire les émissions de méthane dans l'atmosphère, un gaz à effet de serre plus puissant que le dioxyde de carbone.
2. Production d'énergie renouvelable : Le biogaz produit par la méthanisation peut être utilisé pour produire de l'électricité et de la chaleur, offrant une alternative aux énergies fossiles et contribuant à la transition énergétique vers des sources plus durables.
3. Valorisation des déchets agricoles : La méthanisation permet aux agriculteurs de valoriser les déchets organiques issus de leurs exploitations (comme le fumier, les résidus de culture, etc.) en produisant du biogaz et des digestats riches en nutriments pour les sols.
4. Création d'emplois et de valeur ajoutée : Le développement de projets de méthanisation agricole peut créer des emplois locaux, dynamiser l'économie rurale et générer une nouvelle source de revenus pour les agriculteurs.
5. Pollution de la nappe phréatique de Nort Sur Erdre grandement diminuée
6. Pollution des sols de nos terrains exploités grandement diminuée.

Sources:

Anses => <https://www.anses.fr/fr/system/files/MFSC2020SA0093.pdf>

l'INRAE => <https://www.inrae.fr/.../bilan-environnemental...>

CITEPA => https://www.citepa.org/.../Citepa_Rapport-Secten-2022...

Chambre d'agriculture => <https://chambres-agriculture.fr/.../la-methanisation.../>

Ministère de l'agriculture => <https://agriculture.gouv.fr/la-methanisation-agricole-en...>

WWF => <https://www.wwf.fr/.../transition.../methanisation...>

En vous souhaitant bonne réception de ce mail

Cordialement

Sujet : [!! SPAM] [INTERNET] Consultation publique : Société SAS ENERGIES 2
L'ELEVAGE à HERIC : unité de méthanisation

De :

Date : 08/04/2024 20:13

Pour : pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

AVIS DEFAVORABLE

Après avoir pris connaissance du projet, de nombreux aspects négatifs semblent évidents :

Les nuisances :

Sonores : 24 h sur 24h dues non seulement au fonctionnement, mais également dues aux transports liées à l'exploitation

Olfactives

Visuelles : le paysage sera forcément impacté par la construction du site

Et enfin :

Pollutions des nappes phréatiques et du canal de Nantes à Brest

Impact négatif sur la biodiversité

Risque d'accident industriel (explosion, incendie)

Sujet : [INTERNET] Société SAS ENERGIE 2 L'ELEVAGE à HERIC : unité de méthanisation - consultation publique

De :

Date : 08/04/2024 20:43

Pour : "pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr" <pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr>

AVIS DÉFAVORABLE: incompréhension total dans ce projet, sans communication dans les supports héricois (gazette, facebook etc.), ni information préalable des habitants d'Héric (où comment cacher un projet controversé?).

Pour rappel des inconvénients et dommages irréversibles d'une telle installation:

- pollution des eaux
 - fuite de gaz
 - nuisances olfactives
 - augmentation du trafic routier sur la commune avec tout ce que cela implique.
- Tout cela pour les intérêts financiers d'un seul homme, au détriment de tous les autres habitants d'Héric.

En espérant que ces arguments permettront de stopper ce projet insensé.



Sans virus. www.avast.com

Sujet : [INTERNET] Non au projet de méthanisation sur Héric

De : (

Date : 08/04/2024 20:54

Pour : pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Bonjour, Je vous prie de bien vouloir noter mon rejet absolu du projet de méthanisation prévu dans la commune d'Héric (44810). Ce projet est absolument anti-écologique, comporte un nombre bien trop élevé de nuisances et est extrêmement dangereux.

Il faut absolument ne pas donner un avis favorable à ce genre d'inepties.

Cordialement